École primaire
316 route de Thoiry
01630 SERGY

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE
du 05 / 06 / 2025

académie Lyon
direction des services départementaux de l'éducation nationale Ain
éducation nationale

MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			**Représentant**
Inspecteur de l'éducation nationale : M. PARRA			
MEMBRES VOTANT			
NOM	**Présent**	**Excusé**	**Représentant**
Directrice de l'école - Présidente : M^me^ JONVILLE Lydie	X		
Maire : M^me^ MOINE Catherine	X		
Mairie : M. REI Anthony (secrétaire général)	X		
ENSEIGNANTS DE L'ÉCOLE			
M^me^ CHATELAN Céline	X		
M^me^ DI SANTO Nelly	X		
M. DUMAS Antoine		X	
M. ISSENMANN Louis	X		
M^me^ JOMAIN Erika	X		
M^me^ LEIMBACHER Aline		X	
M^me^ LERUSE Cécile		X	
M^me^ OLIVIER Mathilde	X		
M^me^ PEYRONNET Laurie	X		
M. VERDON Thibaut	X		
M^me^ WETTSTEIN Magali		X	
Un des maîtres du RASED : M^me^ WATEL Delphine		X	
REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES			**Suppléants assurant un remplacement**
M^me^ TISSOT-BAKRA Caroline	X		
M^me^ BOULANGER MERMINOD Marie-Hélène		X	
M^me^ BRACKE-SAFARIK Tatiana	X		
M. BECHLER Cyprien	X		
M^me^ CHAMBON Virginie		X	
M^me^ CHÉNIN Mathilde		X	
M^me^ CHEVASSUS Marie-Cécile		X	
M. DAMJANOVIC Stanislav	X		
M^me^ DELAMARE Audrey	X		
M. GUILLET Yannick	X		
M^me^ JURGA Katarzyna		X	
M^me^ LE GORREC Alice		X	
M^me^ MARGUET Johanne		X	
M^me^ MERGLEN Nelline	X		
M^me^ NAVID Anna		X	
M^me^ VILTART Adeline	X		
VOIX CONSULTATIVE			
RASED : M^me^ WATEL		X	
Médecin scolaire :			
Infirmier(e) scolaire :			
Assistante sociale :			
Représentant périscolaire : M^me^ PIQUARD Aurélia		X	
D.D.E.N. :			
Invité :			

Procès-verbal établi le 05 / 06 / 2025

La présidente, directrice de l'école
Nom : JONVILLE Lydie
Signature

La secrétaire,
Nom :
Signature

Date : jeudi 5 juin 2025
Heure de début : 19h

Ordre du jour :

- ⇨ points d'information : présentations, situation de l'école et rentrée 2025, informations générales sur l'école
- ⇨ sujet 1 soumis à avis : Informations concernant la vie des élèves

  - nombre d'avis positifs : 16/16
  - nombre d'avis négatifs : 0/16

Heure de fin : 20h50

1 Situation de l'école et rentrée scolaire 2025

Jeudi 5 juin, 236 élèves seront présents.
Répartition par niveau :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
30	29	32	27	36	26	28	28

Les prévisions pour la rentrée scolaire 2025 sont :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
29	31	29	31	26	32	25	28

Total : 231

Ouverture ou fermeture de classe : avec l'effectif actuel, l'école serait plutôt à risque d'une fermeture de classe. En effet le seuil pour fermer une classe est 28 élèves par classe (effectif total de l'école divisé par le nombre de classes : 236/9 = 26,2).
Selon Maîtresse Nelly, il n'y a pas d'inquiétude à avoir jusqu'à l'arrivée de la ZAC (donc pas d'inquiétudes pour les deux prochaines années).

Concernant les enseignants :
Départs de M. Louis ISSENMANN, M. Antoine DUMAS, M^{me} Magali WETTSTEIN et M^{me} Émilie MAYENSON et M^{me} Cécile LERUSE.
Retour de M^{me} Erika JOMAIN à 100%
Arrivée de M^{me} Jessica ROMERO
Les compléments de services n'ont pas encore été annoncés et il manque encore un poste à temps complet (poste vacant de M^{me} MAYENSON).

2 Informations sur le fonctionnement de l'école

a) Informations générales sur l'école

- Point sur les travaux effectués
Des buissons et des arbres ont été ajoutés dans les espaces verts de la cour des élémentaires.

- Compte-rendu du Conseil de Délégués du 5 juin à 13h30
Installer des cages de foot
Nettoyer de la cour par les classes (prévoir matériel)
Prendre en compte les propositions des délégués d'élèves
Installer vidéoprojecteur en GS/CE1

Installer des placards de rangement dans la cour
Allonger la chaîne de la cloche
Faire un planning pour le terrain de foot (tournus, un jour sans foot, terrain à disposition des filles, des garçons, mixte, petits, grands)

b) Informations concernant la vie des élèves

- Visite médicale des élèves

Elle a eu lieu pour les élèves de PS, MS (juin) et de CP.

- RASED

Mme WATEL intervient auprès de groupes d'élèves 2 demi-journées par semaine.

- Projet d'école

4 axes et des priorités pour chaque axe

- Axe 1 : Améliorer les réussites et réduire les inégalités

uniformisation des outils et prise en compte des résultats des évaluations nationales
uniformisation des outils par cycle et pour le suivi des élèves

- Axe 2 : Développer les parcours éducatifs et de l'élève

rendre les élèves acteurs de leur citoyenneté
approche positive de la promotion de la santé
enrichir les connaissances culturelles des élèves
fluidité du parcours de l'élève

- Axe 3 : Prendre en compte le climat scolaire et bien-être à l'école

être acteur du climat scolaire
créer du lien entre tous les cycles

- Axe 4 : Développer les relations avec les partenaires et les familles

les parents
les partenaires dont la mairie

Le Projet sera présenté dès qu'il aura été validé.

- Projets effectués, en cours ou déjà prévus

Cycle 1

- Sortie à La Muraz

La sortie hivernale à la Muraz a été reprogrammée le vendredi 18 avril. Les enfants de maternelle se sont rendus à la Maison du Salève.

- Gaïa loisirs

Jeudi 19 juin, les 3 classes de maternelle partiront à Lamoura. Parcours filet et sensoriel.

- Visite de la caserne des pompiers de Sergy

Les 3 classes de maternelle iront visiter la caserne des pompiers de Sergy le 27 juin.

Cycles 1 et 2

- Kapla

Lundi 24 mars : une intervention a eu lieu dans la salle de la Calame pour les classes de PS/MS/GS, GS/CE1 et CP.
C'est une œuvre collective où chaque classe apporte sa contribution aux constructions.

- Spectacle Leïla et la baleine

Lundi 2 juin, les élèves des classes de PS/MS/GS 1, 2 et 3 ainsi que ceux de GS/CE1, CP et CE1 sont allés voir le spectacle Leïla et la baleine, par la compagnie Les 3 Chardons, dans la salle Calame.

Cycle 2

- La Grande Lessive

Jeudi 20 mars, les élèves de CP ont participé à la Grande Lessive. C'est une manifestation nationale d'art participatif. La réalisation était affichée dans l'école et sur la voie publique aux abords de l'école.
Thème : "Du papier, des papiers, vos papiers"

- Correspondance de la classe de CP avec la classe de 26 élèves de CP de Crozet

Échange de photos et de documents tout au long de l'année scolaire 2024-2025
Objectif : une rencontre en fin d'année scolaire, les élèves de Crozet viendront à l'école de Sergy en vélo le 6 juin 2025.
Pot d'accueil des élèves de Crozet à 9h30 offert par le Sou des Écoles.
Atelier de cirque.
Pique-nique près de la Calame.
3 activités l'après-midi : Course orientation, relais et fabrication d'une carte sur place.
Départ à 15h30 l'après-midi.

- Les aigles du Léman

Initialement prévue, le lundi 26 mai, la sortie organisée pour les 3 classes de GS/CE1, CP et CE1, aux Aigles du Léman à Sciez, est reportée à vendredi 4 juillet.

- Élevages d'insectes

Fourmis en GS/CE1, coccinelles en CE1, papillons en CP

Cycles 2 et 3

- Natation

Les niveaux CP et CM2 ont eu 10 séances au centre nautique de Saint-Genis pour 10 séances du 17 février au 3 avril à raison de deux séances par semaine (lundi et jeudi de 9h à 9h40).
Seulement 8 séances pour les CM2, car il fallait que les élèves de CM1 (27 mars) et CE2 (31 mars) obtiennent leur Pass nautique en vue de la classe verte de fin d'année.
Les CM2 ont découvert les différentes techniques de nage.

- Voyage scolaire

Les classes de CE2, CM1/CM2 A et B ont participé au voyage scolaire à Métabief du 12 au 16 mai 2025.
Météo favorable par rapport à ce qui avait été annoncé.

Cycle 3

- Journal d'école

Projet développant les compétences des élèves en production écrite avec la création d'un journal de l'école. Le journal des élèves de CM1/CM2 A est déjà créé. La classe de CM1/CM2 B publiera le deuxième numéro la semaine prochaine et les élèves des autres classes de l'école pourront le lire.

- Film en stop motion

Réalisation de films en stop motion avec les tablettes et licence pour un logiciel payé par le Sou d'ici fin juin.

- Vélo et Centre sportif

Sorties à vélo pour CM1/CM2 A et B depuis le 22 mai jusqu'à fin juin pour faire du badminton.

- Sortie avec ONF : classe CM1/CM2 B

Organisation d'une sortie nature avec l'ONF (Office National des Forêts), car une sortie en forêt est offerte aux enfants de la commune, dans le cadre du contrat d'entretien des forêts entre l'ONF et la mairie de Sergy.

- Petits Champions de la lecture

Jeu de lecture à voix haute pour les CM1 et CM2
Mercredi 13 mars à 14h, 2 élèves étaient à Saint-Jean-de-Gonville pour la demi-finale.

- Permis internet pour les CM2

1ère partie : jeudi 20 mars
2e partie : jeudi 19 juin avec 2 gendarmes

- Lecture des élèves de CM1/CM2

aux classes de PS/MS/GS sur le temps d'accueil en début d'après-midi.

Tous les cycles

- Carnaval

Vendredi 21 mars, l'école et le Sou des écoles ont organisé le carnaval qui a commencé à 14h.

- Étoiles

Jeudi 22 et vendredi 23 mai, toutes les classes sont allées sous le dôme pour notamment :
- observer les étoiles, les constellations et leurs représentations, les anneaux de Saturne.
- écouter quelques légendes liées au nom des constellations.

- Fête de l'école

La fête de l'école est prévue samedi 28 juin et le spectacle, qui commencera vers 10h, est en cours de préparation.

- Les Olympiades

Elles sont prévues mardi 1er juillet. Les 30 groupes d'élèves seront ceux qui ont été constitués pour le grand décloisonnement de Noël.

- Pot de remerciement des bénévoles sur l'année le jeudi 3 juillet. Cuisine par les élèves de maternelle.

3 Réponses des enseignants aux questions posées par les parents

En préambule, nous remercions chaleureusement l'ensemble de l'équipe enseignante et l'équipe du périscolaire qui accueille avec bienveillance nos enfants et qui éveille leur curiosité, avec passion et patience, tout au long de l'année.

Q 1 : Depuis plusieurs années, les parents manifestent leurs inquiétudes par rapport aux classes à double niveau. Comment est envisagée la composition des classes au regard des effectifs prévus à la prochaine rentrée scolaire ?

Nous sommes conscients que l'année des élèves de GS/CE1 ne s'est pas passée au mieux de ce que l'on aurait souhaité. L'organisation pédagogique des classes pour la rentrée prochaine n'est pas encore définie.

Les doubles niveaux présentent des avantages, plus faibles effectifs de travail, émulation interniveaux …

Q 2 : La communication avec les parents doit rester une priorité. Comment envisagez-vous de rétablir un climat de confiance avec les parents de GS/CE1 très inquiets de la situation de leurs enfants pour la suite ?

Nous ne savions pas que le climat de confiance avait été rompu. La direction de l'école et les enseignants subissent aussi des remarques. Le problème des remplacements pèse aussi sur l'équipe pédagogique.

Q 3 : Nous demandons qu'une communication soit faite sur la procédure d'agrément pour accompagner les classes en sortie dès le début de l'année. Même si les projets ne sont pas encore validés, cela offre la possibilité aux parents le souhaitant de programmer leur agrément. En effet, peu de dates sont proposées et celles qui le sont demandent souvent au parent de prendre congé pour suivre la formation.

Une information sera communiquée aux parents, dès que possibles à la rentrée scolaire. Toutefois, les dates des agréments ne sont pas données très en avance.
Pour information, l'année prochaine : natation (octobre sur 2 semaines et demie soit 10 séances) pour les CP et les CM2, ski, peut-être vélo.

Q 4 : Entre les problèmes d'absences non remplacées de la classe de GS/CE1 et les celles de quelques autres classes, a-t-on avancé sur la qualité de l'accueil des enfants redéployés dans les autres classes ? L'année dernière, il manquait des tables et des chaises, et les enfants n'avaient rien à faire. Comment sont occupés les enfants qui n'ont pas d'enseignant ?

Nous n'avons pas forcément la place pour des tables supplémentaires. Certaines classes disposent d'un espace d'accueil limité notamment les classes de CP et CE1.
Par contre, les élèves sont toujours allés dans la même classe dès que l'appel avait été effectué. Ce choix d'organisation permettait d'offrir une certaine routine aux enfants et de ne pas trop les désécuriser.
Lors des absences non remplacées, nous distribuons des fichiers d'autonomie, différents d'une semaine à l'autre.

Q 5 : Comment sont répartis les enfants lors des récréations ? Quelle est la durée prévue ? Comment est organisé le tournus au cours de l'année ?

Les récréations sont organisées par cycle. Elles durent 30 minutes pour les maternelles et 15 minutes pour les primaires.
Les mardis et vendredis après-midi, les GS rejoignent les 3 classes de maternelle.
Il n'y a pas eu de tournus.

Q 6 : La perte du Centre sportif par la mairie est-elle dommageable aux activités sportives que l'école organise avec les élèves ?

Pour 2 classes, il y a eu 2 projets qui intégraient le centre sportif. Les autres classes n'en avaient pas.

Q 7 : Situation dans la classe de GS/CE1

Classe GS/CE1
Situation en chiffres depuis le 31 janvier 205 : 17 semaines dont 13 d'école → 8 jours perlés non remplacés (2 semaines) Soit 11 semaines d'école avec au total 9 remplaçants différents. Du 31 mars au 18 avril, le remplaçant Pierre Cuomo a couvert tout le remplacement.

Le congé maternité d'Aline Leimbacher prenant effet à la rentrée des vacances de printemps, les parents d'élèves ont été avertis qu'un remplaçant Alain Bougette serait affecté jusqu'à la fin de l'année. Or, le matin de la rentrée, les parents ont été informés de l'absence du remplaçant qui depuis ce jour se prolonge. Depuis, les enfants ont eu 6 enseignants remplaçants différents !

Plusieurs parents ont écrit à l'IEN de la circonscription pour signifier leurs inquiétudes quant à la situation dramatique pour leur enfant. À ce jour, malgré plusieurs échanges avec l'inspection académique, la DSDEN, la mairie de Sergy ainsi qu'avec la direction de l'école, les réponses qui ont été apportées restent générales et peu concrètes. Chacun affirme prendre le problème au sérieux et chercher des solutions pérennes. Or, cette situation catastrophique perdure depuis plusieurs mois, c'est inacceptable.

Dans les courriels qu'ils nous ont adressés, les parents de CE1 ont exigé que des solutions soient trouvées pour les enfants dont les apprentissages fondamentaux ont été sacrifiés. Ils veulent un soutien pédagogique de qualité, sur le temps scolaire, pour que leurs enfants rattrapent leur retard dès la rentrée 2025-2026.

Remarque : Au vu du nombre de plaintes et de questions relatives à la situation de cette classe, une demande de rendez-vous a été faite à l'IEN de la circonscription.

- **Lors des absences non remplacées dans la classe de GS/CE1, comment sont répartis les enfants ? Il semble que la classe de CE1 de maître Louis ait accueilli des élèves de grande section. Pourquoi ne pas faire le choix d'offrir aux dix enfants de CE1 de suivre l'enseignement de cette classe du même niveau ?**

Les élèves CE1 étaient en CE1, CE2 et CM1/CM2 A et B.
Ceux de GS étaient dans les 3 classes de maternelle, en CP ou en CE1.
Avant les problèmes de remplacement, les élèves de CE1 étaient en avance sur leur programme de français.
L'enseignant de CE1, Louis Issenman, avait commencé à mettre en place un travail avec le remplaçant Pierre Cuomo.
Nous essayons de faire en sorte que les élèves de maternelle soient avec des maternelles et ceux d'élémentaire avec des élèves d'élémentaire. Notre but a été de les stabiliser dans une classe.
Il n'est pas possible d'ajouter 10 élèves en CE1, ni en termes d'effectif, ni en termes de place.

- **Cette classe aura-t-elle une sortie de fin d'année comme les autres classes ou sera-t-elle une fois de plus pénalisée ?**

La sortie est prévue et planifiée. Elle aura lieu avec les enseignantes remplaçantes.

- **Qu'avez-vous prévu pour cette classe concernant la fête de l'école ? Les autres classes préparent déjà leur intervention sur scène. Les élèves de CE1 seront-ils une fois de plus privés d'un temps fort de l'année ?**

L'équipe enseignante en avait déjà discuté, et avait déjà anticipé cela. L'arrivée des remplaçantes nommées pour remplacement longue durée permet la préparation du spectacle dans les délais.
Par exemple, pour la fête des mères et des pères, une enseignante avait préparé les modèles pour la classe de GS/CE1 à faire en autonomie.
Nous essayons de trouver des solutions et nous faisons le maximum pour que les élèves participent aux projets ou aux sorties prévues.

4 Réponses de la mairie aux questions posées par les parents

Pour la mairie :

Q 1 : Parking

Peu de véhicules empruntent le chemin des Peupliers, car il n'y a aucune visibilité à la sortie du parking. Beaucoup de parents jugent la sortie dangereuse et préfèrent sortir du côté des locaux techniques.
La circulation sur la route de Thoiry s'est densifiée à la suite de la fermeture de l'accès à la rue de la Charrière. Par conséquent, au niveau de la chicane devant la mairie se forme souvent un bouchon au niveau de l'église et la circulation est difficile le matin pour déposer les enfants à l'école.
L'objectif serait que la route devant l'école ne soit plus empruntée aux heures d'entrée et de sortie des enfants de l'école. En ce sens, la vigilance attentat réclame d'interdire l'accès devant les écoles aux véhicules.
Proposition : Sens unique de circulation avec entrée par le chemin des Peupliers et une sortie par les locaux techniques. Plus personne ne passerait ainsi devant l'école et toute la circulation s'écoulerait par le parking, de plus, il n'y aurait plus de croisement dans le parking.

Peut-on refaire le marquage des lignes blanches des parkings de l'école ? Il est devenu difficile de voir les emplacements.
Le revêtement du parking est en très mauvais état avec beaucoup de nids de poule, c'est dangereux pour les voitures, comme à pour les piétons.

Réponse de la mairie :

Le sujet du sens de circulation autour de l'école est complexe. À première vue, on pourrait penser qu'il suffirait de quelques panneaux ou d'un changement de sens de rue pour régler les choses. Mais la réalité est toute autre.

Chaque décision en matière de circulation a des répercussions concrètes sur les riverains, pour un usage très concentré sur quelques heures dans la journée. Il nous faut donc jongler avec de nombreux paramètres : la sécurité des enfants, les mobilités douces, la fluidité du trafic… mais aussi le quotidien des habitants des rues concernées – notamment les rues des Prêles, de la Charrière et des Peupliers – qui subissent directement les conséquences des changements.

Depuis le début, notre objectif est clair : améliorer la sécurité aux abords de l'école tout en limitant les nuisances pour les riverains et valoriser les mobilités douces. Nous avons déjà mené deux phases de test, et une troisième est prévue, avec un ajustement au niveau de la rue des Peupliers et du rétrécissement devant la Mairie. Chaque modification nous apporte de nouveaux enseignements – preuve qu'il n'existe pas de solution simple ou universelle. C'est un travail d'équilibre, que nous menons pas à pas, en prenant en compte les retours du terrain.

Je tiens aussi à souligner que ces choix ont des effets très concrets sur certains habitants. La rue des Prêles, par exemple, est désormais publique et à sens unique, ce qui implique des trajets plus longs pour accéder aux poubelles et aux parkings, etc. Quant à la rue des Peupliers, elle a été rouverte après plusieurs années de fermeture, un changement important pour ses riverains.

Vos remarques et propositions sont entendues. Elles sont transmises à la commission municipale compétente, qui les analyse attentivement. Mais il faut rester lucides : il n'y aura pas de solution parfaite. Il nous faudra trouver un compromis, un équilibre entre les besoins des familles, ceux des habitants concernés, et l'intérêt collectif. Cela demande du dialogue, du respect mutuel et, oui, un peu de patience.

Les services de la commune, pour leur part, continueront à faire ce qu'ils ont toujours fait : écouter, proposer, ajuster… et rechercher, autant que possible, ce qui est le plus juste pour le plus grand nombre.

De plus, il a été annoncé lors du Conseil d'école qu'il y aura une dernière phase test avec un nouveau changement des sens de circulation. Pour celle-ci, la rue des Peupliers sera ouverte pour descendre sur toute sa longueur et la sortie des véhicules ne se fera plus par le parking.

Au niveau du marquage du parking devant l'école, il est prévu de refaire tout le traçage au sol dont celui des places handicapées en bleu.

Q 2 : Aménagement autour de l'école
Nous apprécions le fleurissement aux abords de l'école, ainsi que la nouvelle végétalisation des plates-bandes bordant les parkings.
Nous sommes satisfaits du nouveau marquage des passages piétons et des dos d'âne.
Peut-on imaginer devant l'école un ou deux bancs permettant aux grands-parents ou parents d'attendre la sortie des enfants confortablement ?
Dans le cadre de la revégétalisation du village, ne pourrait-on pas avoir des arbres dans la pelouse le long de la cour des maternelles (chemin des peupliers) ?

Réponse de la mairie :

Sur la question des bancs, oui, leur installation peut tout à fait être envisagée. Mais comme souvent, la difficulté réside dans l'espace disponible. Il nous faut trouver des emplacements où ces bancs pourront être installés sans gêner la circulation – qu'il s'agisse des piétons, des poussettes, des vélos, des trottinettes, ou encore des véhicules. Une réflexion est en cours avec les services techniques pour identifier les endroits possibles, et nous étudierons cela avec attention.

Concernant les arbres le long du chemin des Peupliers, une revégétalisation est bien prévue. Toutefois, elle ne pourra pas être engagée immédiatement. Nous souhaitons d'abord finaliser le schéma de circulation autour de l'école et clarifier les aménagements futurs, notamment en lien avec l'évolution des bâtiments A et B. Il est essentiel de stabiliser ces éléments avant d'engager des plantations, afin d'assurer des aménagements paysagers cohérents, durables et adaptés à l'usage futur du site.

Q 3 : Planification des travaux de l'école
Avez-vous des nouvelles du prometteur sur les projections des habitants qui vont occuper les nouveaux logements de la ZAC ? Y aura-t-il beaucoup de familles ?
Est-il envisagé une rénovation ou un agrandissement des bâtiments de l'école ?

Réponse de la mairie :

Concernant l'arrivée de nouvelles familles dans la ZAC, il est encore difficile à ce stade de vous donner des chiffres précis. La commercialisation des logements est toujours en cours, certains biens pourraient être revendus avant même d'être occupés, et d'autres encore seront mis en location. Autrement dit, nous sommes face à des projections évolutives, qui ne permettent pas d'avoir une vision stable pour le moment.

Cela dit, en nous appuyant sur la réalité actuelle de Sergy et les tendances des dernières années, nous pouvons estimer — de manière prudente — qu'environ 40 enfants (de la maternelle au lycée) pourraient venir s'ajouter à la population scolaire. Ces estimations seront naturellement ajustées dès que nous disposerons de données plus concrètes. Et nous ne manquerons pas de vous tenir informés si une vision plus précise se dessine.

Pour autant, nous ne sommes pas particulièrement inquiets quant à la capacité d'accueil actuelle. Les effectifs scolaires de la commune sont en baisse, et à la rentrée prochaine, l'école passera même sous le seuil d'une fermeture de classe. L'arrivée de ces nouvelles familles pourrait donc, au contraire, redonner un peu de souffle et permettre de maintenir des classes ouvertes.

Cela ne nous empêche pas d'anticiper les besoins futurs. C'est dans cette logique que l'équipe municipale a prévu, pour le prochain mandat, la rénovation des bâtiments A et B. L'objectif est double : garantir une capacité d'accueil suffisante pour les années à venir, et améliorer des bâtiments aujourd'hui vieillissants. Ces travaux pourraient également permettre d'y intégrer de nouveaux services utiles à la population.

Nous laisserons à la future équipe municipale une étude structurelle complète, proposant plusieurs scénarios d'aménagement, ainsi qu'une étude sur l'amélioration thermique du complexe scolaire. Autant d'éléments concrets pour accompagner, dans les meilleures conditions, l'évolution de notre commune.

Q 4 : Pour les parents s'étant organisés pour garder leur enfant en cas d'absence non remplacée, la cantine reste facturée. La mairie peut-elle faire un geste ou exiger de son côté un dédommagement de la part de l'Éducation Nationale ?

Nous comprenons parfaitement les difficultés que peuvent poser les absences non remplacées d'un enseignant, notamment en termes d'organisation familiale, et plus particulièrement pour le service de cantine et la facturation des repas. C'est une contrainte bien réelle, d'autant plus quand l'information arrive à la dernière minute.

Du côté de la mairie, nous faisons tout notre possible pour en limiter les conséquences financières pour les familles. C'est d'ailleurs dans cet esprit que le règlement intérieur de la cantine prévoit, autant que possible, des conditions d'annulation sans frais.

Cependant, nous sommes confrontés à une réalité contraignante : les délais très stricts imposés par notre prestataire de restauration. Une fois les repas commandés, s'ils ne sont pas annulés dans les temps, ils sont préparés, livrés… et facturés, qu'ils soient consommés ou non. Ce sont des coûts que la commune doit assumer, et que nous ne pouvons pas toujours absorber.

Par ailleurs, il est important de rappeler que le service de restauration scolaire est un service municipal : il repose entièrement sur les finances de la commune. À ce jour, aucune compensation de l'Éducation nationale n'est prévue pour les absences d'enseignants non remplacés. Il n'existe donc pas de dispositif permettant un remboursement ou un soutien financier dans ce type de situation.

Nous savons que cela peut être frustrant, et nous en mesurons l'impact. Mais dans ce cadre contraint, nous continuons à chercher les solutions les plus justes et les plus équilibrées, en restant attentifs aux réalités vécues par les familles.

Nous allons étudier, avec les agents du service, la possibilité de proposer aux familles de déposer leurs enfants à la cantine de 11H30 à 13H30, afin qu'ils puissent bénéficier du repas déjà commandé et payé. Cela permettrait, dans certains cas, d'éviter un gâchis alimentaire et une perte financière, tout en apportant une solution concrète aux familles concernées. Nous reviendrons vers vous dès que cette option aura été analysée.

Q 5 : Où en sont les aménagements de la cour de récréation ? Armoires pour les jeux ? Cages de foot ?

Pour les cages de football, leur achat avait volontairement été différé. Il nous semblait essentiel d'attendre la fin des travaux liés aux compensations de la ZAC, afin d'avoir une vision claire de l'espace réellement disponible sur le terrain. L'objectif est d'installer des cages de petites dimensions, légères et facilement déplaçables, qui permettent une pratique du jeu sans gêner les autres usages de la cour.

S'agissant des armoires de rangement, la question de leur emplacement — intérieur ou extérieur — est encore à l'étude. Nous souhaitons par ailleurs optimiser l'utilisation du matériel existant : certains équipements pourraient être récupérés depuis le centre sportif. Avant d'engager de nouveaux achats, il est important d'avoir une vision précise des besoins réels.

Dans toutes ces démarches, notre priorité est de rester dans une logique d'aménagement utile, cohérente et responsable, en évitant à la fois le suréquipement et les dépenses inutiles. Quoiqu'il en soit, ces équipements seront disponibles à la rentrée prochaine.

Pour le périscolaire :

Q 1 : Où en est-on de l'agrément CAF pour l'accueil du périscolaire ?

Le projet d'agrément CAF avance dans la bonne direction, mais il repose sur un prérequis essentiel : la stabilité de l'équipe d'animation. C'est un point sur lequel nous nous sommes pleinement engagés, et les résultats commencent à se faire sentir. Cette année scolaire, un seul agent a quitté le service, ce qui représente une nette amélioration par rapport aux années précédentes.

Nous préparons déjà la composition de l'équipe pour la rentrée prochaine, avec un objectif que nous espérons atteindre : ne perdre aucun agent pendant l'été. C'est une condition clé pour obtenir l'agrément, car au-delà des aspects administratifs, cela suppose une équipe solide et continue, capable de porter un projet pédagogique cohérent et de qualité. C'est un engagement collectif, mais aussi un projet profondément humain.

L'obtention de l'agrément reste un objectif prioritaire d'ici la fin de l'année civile, et nous mettons tout en œuvre pour y parvenir dans des conditions sereines et durables.

Q 2 : La formation du personnel d'accueil du périscolaire est-elle désormais complète ?

Un dernier agent achèvera sa formation BAFA d'ici la fin du mois, ce qui signifie que l'ensemble de l'équipe sera désormais diplômé dans le secteur de l'enfance. C'est une véritable avancée en matière de professionnalisation, qui vient renforcer la qualité de l'encadrement proposé aux enfants, tout en répondant aux exigences posées dans le cadre de l'agrément CAF.

Mot de conclusion de Mme le Maire, Catherine Moine :

À l'approche de la fin de l'année scolaire, les élus tiennent à remercier chaleureusement l'ensemble des équipes enseignantes ainsi que les représentants des parents d'élèves pour leur engagement tout au long de l'année.
Les conseils d'école se déroulent dans un climat constructif, fondé sur le partage d'informations, le

dialogue et le respect mutuel — autant d'éléments indispensables pour assurer un bon fonctionnement de la vie scolaire.

Nous avons bien conscience que l'année n'a pas été exempte de difficultés, notamment au sein de la classe de GS/CE1, où des problèmes importants ont pu impacter le quotidien. Malgré cela, notre école reste un lieu d'accueil de qualité, où les enfants évoluent dans de bonnes conditions.

Nous restons pleinement disponibles pour accompagner les représentants des parents d'élèves dans leurs démarches, en lien avec l'Éducation nationale, et continuerons à jouer notre rôle de relais et de soutien chaque fois que cela sera nécessaire.

Nous tenons également à rappeler que la communication est un pilier essentiel du bon fonctionnement de la communauté éducative. Nous apprécions tout particulièrement les échanges ouverts, respectueux et constructifs qui ont marqué cette année, et nous souhaitons qu'ils se poursuivent dans le même esprit à l'avenir.

Un grand merci à toutes et tous pour votre implication au service des enfants de Sergy.

Remerciements
Nous vous transmettons les remerciements des parents de l'école pour l'ensemble des projets, sorties et pour la classe verte à Métabief.
Nous saluons le dynamisme de l'équipe enseignante et l'investissement quotidien qu'elle met au service d'une éducation de qualité pour nos enfants.
Nous remercions sincèrement l'équipe enseignante de l'école de Sergy, le personnel du périscolaire et les élus municipaux qui offrent à nos enfants un cadre agréable et stimulant pour grandir.

FIN : 20H50